



**CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
16 MARS 2021**

Procès-verbal de la 3<sup>e</sup> assemblée ordinaire du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Vanier, tenue le mardi, 16 mars 2021 à 19 h 00 (rencontre en visioconférence).

**PRÉSENCES :**

Mme Nicole Laveau	Présidente
Mme Jacynthe Fortin	Vice-présidente
Mme Gemma Drouin	Secrétaire
M. André Proulx	Administrateur
M. Mahamadou Sissoko	Trésorier
Mulopo Nzam Bakombo	Administrateur (par téléphone)

**ABSENCE :**

M. Raynald Pelletier Administrateur

**INVITÉS :**

M. Pierre Bois  
M. Jacques Bois

**ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :**

Alexandra Mauger                      Conseillère en consultation publique  
Service de l'interaction citoyenne – Ville de Québec

Renée Poulin Secrétaire de soutien.

membre du public assiste également à la rencontre.

**IL Y A QUORUM**

**ORDRE DU JOUR**  
**LA 3<sup>E</sup> ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DU CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER**  
**16 mars 2021, 19 h 00**  
**(RENCONTRE EN VISIOCONFÉRENCE)**

**Participer à la réunion Zoom**  
<https://villequebec.zoom.us/j/81111375413>

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Adoption du procès-verbal de la rencontre du mardi, 16 février 2021	19 h 05
4.	Suivi au procès-verbal	19 h 10
5.	Correction no résolution 21-CA-02 dans le PV de janvier 2021	19 h 25
6.	Période d'intervention de la conseillère municipale	19 h 30
7.	Demande d'appui – Nom de la piscine, rue Beaucage	19 h 45
8.	Période de question des citoyens	20 h 00
9.	Suivi du plan d'action	20 h 10
10.	Correspondance et trésorerie	20 h 30
	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Correspondance</li><li>▪ Bilan mensuel</li><li>▪ Services de secrétariat</li></ul>	
11.	Divers	20 h 40
	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Suivi – Conférence des présidents</li></ul>	
12.	Levée de l'assemblée	20 h 50

Nicole Laveau, Présidente

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Nicole Laveau remercie les gens d'être présents en ligne.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Nicole Laveau effectue la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a d'autres points à ajouter. Elle ajoute le sujet suivant au point 11 – Divers :

- Assemblée générale annuelle (AGA) 2021
- Résolution pour un BAPE présentée au Conseil municipal de la Ville de Québec du 15 mars 2021.
- Création d'un comité politique – Participation citoyenne publique
- Comité de sécurité et sûreté portuaire.

SUR UNE PROPOSITION DE M. MAHAMADOU SISSOKO ET SECONDÉE PAR M. ANDRÉ PROULX, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel modifié.

**ADOPTÉ**

## 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU MARDI, 16 FÉVRIER 2021.

Afin de régulariser le numéro des résolutions dans le procès-verbal, Mme Laveau a convenu de numérotter les résolutions 21-CA-08A, à la page 15 et 21-CA-08B, à la page 16.

### 21-CA-11

SUR UNE PROPOSITION DE MME GEMMA DROUIN ET SECONDÉE PAR M. MAHAMADOU SISSOKO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de la 2<sup>e</sup> assemblée ordinaire (16 février 2021) du Conseil de quartier de Vanier avec les modifications à la numérotation des résolutions pour 21-CA-08A à la page 15 et pour 21-CA-08B à la page 16.

**ADOPTÉ**

## 4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

### Projet Laurentia

Mme Laveau fait un retour sur la présentation du Projet Laurentia concernant les aspects suivants :

#### Véhicules d'urgence et les passages à niveau.

Mme Laveau mentionne qu'on nous avait dit que les véhicules d'urgence ne passent pas sur les passages à niveau pour éviter d'être bloqués. Elle fut très surprise de cet énoncé.

Elle a procédé à trois vérifications, auprès du Service des incendies de la Ville de Québec via différentes sources, tel que le 311 ou une visite impromptue à une caserne. Un pompier rencontré à la caserne sur la rue Des Rocailles lui a mentionné qu'il est vrai que les véhicules essaient d'éviter les passages à niveau. Ils préfèrent passer par le boulevard Pierre-Bertrand. Il a également mentionné que le territoire de Vanier est couvert par quatre casernes de

pompiers, soit Saint-Odile, Saint-Sauveur, Duberger et Lebourgneuf. Le service peut venir de toutes ces casernes.

#### Comité de suivi pour le projet Laurentia

Lors de la présentation, M. Anick Métivier a lancé une invitation au Conseil de quartier. Mme Laveau demande s'il y a un intérêt parmi les membres pour y participer. Il est important que le Conseil de quartier de Vanier se positionne à ce sujet.

M. Mahamadou Sissoko précise que suite à toutes les préoccupations qui ont été soulevées, un membre du Conseil de quartier devrait y participer pour que toutes nos préoccupations soient prises en compte. Mais tout est une question de temps.

Mme Laveau mentionne que les rencontres auront sans doute lieu le soir. Elle va s'informer à ce sujet pour savoir à quel moment auront lieu les rencontres et à quelle fréquence. Elle en fera le suivi lors de l'assemblée du mois de mai.

#### Résolution pour l'obtention d'assemblée en format hybride

Mme Laveau fait la lecture du courriel envoyé par M. Ernesto Savador-Cobos :

*« Il est d'ores et déjà envisagé par la Ville de développer un mode hybride de tenue de réunions de participation publique incluant les réunions des conseils de quartier. Le Service de l'interaction citoyenne et ses partenaires sont à organiser et développer cette nouvelle approche.*

*Un mode hybride de réunion (présentiel et virtuel) implique des investissements au niveau du matériel technologique, des ressources de support ainsi que dans la formation de ces ressources. Des coûts supplémentaires et des acquisitions sont donc à prévoir.*

*L'intention de la Ville est donc de pouvoir offrir ce nouveau mode hybride dans les meilleurs délais. Elle ne peut cependant, bien qu'elle le souhaite, s'engager formellement à ce que ce service soit disponible dès le retour en présentiel.*

*Le comité exécutif est bien au fait de cette démarche. »*

Mme Laveau précise qu'il y a quelques années, une demande similaire avait été déposée et nous avons reçu un refus catégorique. Il faudra faire un suivi à cet effet de temps à autres.

#### **Université du Québec à Trois-Rivières**

Mme Laveau mentionne que le règlement a été adopté le 5 mars 2021 concernant ce projet au Centre d'achats Fleur-de-Lys par la Ville de Québec.

#### Invitation pour une rencontre pour les limites de vitesse dans les rues.

Mme Laveau rappelle aux membres du Conseil l'invitation pour assister à une rencontre sur les limites de vitesse dans les rues prévue pour le 30 mars 2021, en soirée. Elle encourage les membres à y participer et qu'il faut s'inscrire pour recevoir l'invitation.

Mme Laveau demande si la rencontre est spécifique aux Conseils de quartier. Mme Alexandra Mauger mentionne que la question a été transmise à Christina et aucune réponse n'a été reçue.

Mme Laveau précise qu'il s'agit-il d'une rencontre par arrondissement.

#### École primaire Sans-Frontière

Mme Laveau mentionne qu'elle a eu une première rencontre avec la direction et une employée de l'école le 26 février dernier pour « mettre la table » pour le projet de sécurité routière avec l'école.

## **Déminéralisation et verdissement**

Mme Alexandra Mauger précise que les résultats sont disponibles sur la carte interactive du projet. L'ensemble des propositions qui ont été faites dans le cadre de la consultation.

Mme Laveau demande quels sont les projets retenus, car il y a eu beaucoup de projets qui ont été soumis et la Ville de Québec ne les a certainement pas tous retenus. Mme Laveau mentionne qu'elle désire un tableau synthèse des demandes soumises dans le quartier.

### **5. CORRECTION NO DE RÉOLUTION 21-CA-02 DANS LE PV DU 19 JANVIER 2021**

Au procès-verbal du 19 janvier 2021, Mme Laveau propose de corriger les numéros de résolutions comme suit :

- A la page 13 : 21-CA-02A
- A la page 15 : 21-CA-02B

### **21-CA-12**

SUR UNE PROPOSITION DE MME GEMMA DROUIN ET SECONDÉE PAR M. ANDRÉ PROULX, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter les corrections suivantes dans le procès-verbal du 19 janvier 2021 :

- A la page 13 : 21-CA-02A
- A la page 15 : 21-CA-02B

### ***ADOPTÉ***

Mme Laveau transmettra le procès-verbal corrigé à Mme Alexandra Mauger.

### **6. PÉRIODE D'INTERVENTION DE LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE**

Compte tenu de l'absence de Mme Despins, Mme Laveau réfère au courriel envoyé de Mme Despins en date du 15 mars 2021.

Voici les éléments d'information que Mme Despins souhaite partager.

- La Ville de Québec a lancé un nouvel appel à des projets de verdissements et déminéralisation de terrains privés qui s'adresse aux gens d'affaires, ains institutions et organismes.
- Plusieurs activités ont lieu présentement (et jusqu'au 20 mars) dans le cadre de la Saint-Patrick. Il y aura notamment la diffusion d'un « Québec se souvient » le 17 mars.
- La boîte à idées est ouverte dans le cadre de la consultation sur la toute nouvelle Stratégie de développement durable.

### **Développement durable**

M. Mahamadou Sissoko mentionne qu'il a assisté à une présentation virtuelle partiellement.

Mme Laveau demande s'il y a un intérêt pour que le Conseil de quartier de Vanier doive s'impliquer. M. Sissoko mentionne qu'il n'a pas assez d'information pour dire si le Conseil pourrait s'y intéresser de plus près. Le développement durable est une question importante.

M. Sissoko mentionne qu'il ne sait pas vraiment quelles ont été les propositions de la Ville pour évaluer si la présence du Conseil de quartier est pertinente ou non.

Mme Laveau demande si la présentation qui a été faite est disponible sur le site Internet de la Ville de Québec. Mme Mauger mentionne qu'elle mettra le lien sur la plate-forme de la participation citoyenne. Ce lien recherchera les stratégies de développement durable, lesquelles reprennent les objectifs de développement durable de l'ONU pour 2030, en ce qui concerne les compétences municipales.

Mme Laveau demande si Mme Jacynthe Fortin est intéressée à y participer?

Mme Jacynthe Fortin mentionne qu'il s'agit d'un sujet très important, mais elle aimerait connaître l'échéance. Mme Mauger mentionne que c'est une consultation relativement courte qui prendra fin le 9 avril prochain.

Mme Laveau mentionne que cela ne donne pas assez de temps pour réfléchir et se faire une idée. Les conseils de quartiers sont constamment mis sous pression par de courtes échéances, ce qui rend quasiment impossible de prendre une position en tant que Conseil de quartier. Elle déplore cette situation qu'elle a relevée à maintes reprises.

## **7. DEMANDE D'APPUI – NOM DE LA PISCINE RUE BEAUCAGE.**

Il s'agit d'une demande d'appui pour une demande d'appellation de la nouvelle piscine extérieure sur la rue Beaucauge.

M. Jacques Bois mentionne que la Société d'histoire des Rivières se joint à la Société culturelle de Vanier pour rendre hommage à une personne qui s'est illustrée dans le quartier de Vanier comme une des pionnières des loisirs à Vanier et ainsi solliciter l'appui du Conseil de quartier pour le nom de « Yvette Cloutier ». Cet hommage se concrétiserait par « Piscine Yvette Cloutier ». L'information a été envoyée ainsi que l'argumentaire de la Société d'histoire des Rivières.

Mme Laveau précise qu'elle a en main l'extrait de résolution de la Société culturelle de Vanier. L'extrait de la résolution de la Société d'histoire des Rivières serait nécessaire pour compléter le dossier. M. Bois fera l'envoi au Conseil de quartier de Vanier sous la formule d'extrait de résolution.

M. Pierre Bois mentionne que pour ceux qui ne connaissent pas Mme Yvette Cloutier, c'est une dame qui a travaillé au service des loisirs, le Patro féminin, les filles locales de Vanier. Elle a travaillé des années pour cela. A l'époque, les loisirs se limitaient au hockey, à la balle-molle et au baseball. Elle a donné un bon coup de main pour développer les loisirs culturels pour les enfants et les adultes. Elle a demandé des subventions aux divers paliers de gouvernement. Le Conseil de Ville a accepté le principe grâce à ses interventions et elle a mis en place un développement socio-culturel, c'est-à-dire tricot, couture, danse sociale, etc. Elle a mis au monde le volet culturel à Vanier.

Mme Cloutier a travaillé pour la Ville de Vanier et la Ville de Québec. En plus d'être employée, c'est au niveau des enfants et des enfants des enfants de Vanier qu'elle a beaucoup œuvré. Elle a été la 2<sup>e</sup> mère de beaucoup de filles de Vanier. Elle s'est aussi occupée des cours de natation et de la piscine.

Il invite les membres du Conseil de quartier à prendre quelques minutes pour regarder une capsule-vidéo réalisée par la Société d'histoire des Rivières et les membres pourront voir le travail que Mme Cloutier a effectué. Un extrait du procès-verbal sera envoyé ainsi que le lien Internet sur YouTube.

Mme Jacynthe Fortin mentionne que Mme Cloutier était une éducatrice des loisirs culturels auprès des enfants. Elle demande si on a pensé à un autre équipement qu'une piscine qui pourrait mieux lui convenir.

M. Jacques Bois mentionne que Mme Cloutier n'a pas touché que l'aspect culturel. Elle a travaillé au service des loisirs avec le Patro féminin et elle s'est occupée de la piscine pendant des années.

Il précise qu'une rencontre a eu lieu avec la présidente du Conseil d'arrondissement des Rivières et qu'il serait intéressant d'avoir l'appui du Conseil de quartier de Vanier.

« Nous avons fait l'inventaire des équipements sportifs et culturels qui n'étaient pas nommés et de ceux qui étaient déjà nommés à la Ville de Québec. Comme la piscine est adjacente au centre Laurence Perron n'était pas nommée, ce serait une bonne occasion de lui donner le nom de Mme Cloutier. À cause de la situation de la piscine, les gens passeraient souvent devant et pourraient dire « la piscine de Madame Clou ». Les enfants et presque tout le monde l'appelait ainsi. Elle était un monument. »

M. Jacques Bois précise que nommer une salle en son nom ce n'est pas vraiment idéal par rapport à l'œuvre qu'elle a accompli.

Mme Jacynthe Fortin mentionne que cela va demeurer la « piscine Beaucage ». Pour une femme de son envergure et pionnière, elle n'est pas convaincue de l'attitrer à une piscine. M. Bois mentionne qu'il n'y a pas d'autres équipements ou bâtiments disponibles présentement ni de nouveaux équipements dans le quartier.

Mme Jacynthe Fortin suggère qu'un camp de jour pour l'été pourrait être joint à son nom. Quelque chose de plus culturel, formateur et plus significatif. Une piscine, c'est plutôt étrange. M. Pierre Bois mentionne qu'elle s'est aussi occupée de basketball, de ballon-balai, etc.

Quand elle a reçu les documents, Mme Laveau mentionne qu'elle a consulté une autre personne qui a connu Mme Cloutier quand elle travaillait à Vanier et elle en dit que du bien.

Mme Laveau demande s'il y a d'autres questions avant de passer au vote.

Mme Catherine Raymond demande si le Conseil de quartier a le pouvoir de donner un nom à une installation. Mme Laveau précise qu'il s'agit d'une recommandation faite au Conseil de l'arrondissement. Mme Catherine Raymond demande si d'autres propositions ont été reçues. Mme Laveau précise qu'aucune autre proposition n'a été reçue.

Mme Laveau fait part aux membres d'une suggestion de proposition :

***Considérant que la nouvelle piscine extérieure construite sur la rue Beaucage inaugurée en 2020 et considérant qu'il n'y a pas d'autres équipements dans le quartier, ou de bâtiments de la Ville qui ne sont pas identifiés, nous appuyons la proposition de la Société d'histoire des Rivières pour que la nouvelle piscine extérieure sur la rue Beaucage porte le nom de « Yvette Cloutier ».***

M. Mahamadou Sissoko aimerait savoir quand le nom de la piscine devrait être donné?

Mme Laveau précise que ce n'est pas à nous de soumettre la proposition au Conseil d'arrondissement.

M. Pierre Bois mentionne que la demande officielle sera déposée avec laquelle il y aura l'appui – peut-être – du Conseil de quartier de Vanier.

M. Mahamadou Sissoko fait valoir qu'on ignore s'il y a d'autres alternatives. Il faut prendre le temps d'y penser, car, à son avis, il n'y a pas d'urgence.

M. Jacques Bois précise qu'il a expédié l'ensemble du dossier. M. Pierre Bois demande si les membres du Conseil peuvent aller voir l'entrevue de Mme Cloutier sur YouTube. Cela explique tout ce qu'on vient de dire. Mme Cloutier est décédée au moins d'octobre dernier.

Mme Laveau si les membres sont prêts à passer au vote.

Mme Laveau demande si la décision du Conseil de quartier doit être reportée au mois de mai. M. Pierre Bois précise qu'il apprécierait de présenter le dossier assez rapidement au Conseil d'arrondissement. Par contre, il souhaite que les membres du Conseil soient à l'aise avec leur décision.

M. Sissoko mentionne qu'il aimerait du temps pour y réfléchir. Mme Laveau mentionne que le Conseil de quartier pourrait tenir une réunion d'urgence dans une ou deux semaines, mais M. Sissoko trouve que c'est précipité.

Mme Gemma Drouin mentionne qu'elle n'a pas vraiment d'autre idée pour le nom de la piscine. Si la Société d'histoire le recommande, elle est d'accord. Est-ce qu'il faudrait le nom d'un athlète qui a performé dans Vanier? Y a-t'il moyen d'avoir d'autres suggestions quelque part?

M. Sissoko mentionne que c'est la première organisation qui propose quelque chose. Il pourrait y avoir d'autres organisations dans Vanier qui pourraient proposer un nom. Il faudrait donner la chance à d'autres de faire valoir leur point.

M. Jacques Bois précise que la piscine est terminée et en opération présentement. Si quelqu'un avait voulu faire quelque chose, ce serait déjà fait.

Il suffit de prendre le temps pour rendre une décision. Mme Laveau demande combien de temps faudrait-il attendre. M. Sissoko ajoute que s'il n'y a pas d'autres suggestions qui se présentent, on pourrait en tenir compte. Pour l'instant, il n'est pas prêt à décider.

Mme Laveau demande si un délai de deux semaines serait approprié?

Mme Jacynthe Fortin est d'accord. M. Pierre Bois est d'accord. M. Jacques Bois mentionne que cela donnerait le temps aux membres du Conseil de quartier de regarder la vidéo.

Mme Laveau demande s'il est approprié de fixer une date pour cette rencontre. Est-ce que la date du 29 mars 2021, à 19 h 00, pourrait convenir? Elle communiquera avec M. Raynald Pelletier pour vérifier si cette date lui convient, en espérant qu'il sera disponible.

M. Pierre Bois et M. Jacques Bois remercient les membres du Conseil de quartier pour leur écoute.

## **8. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Aucune question n'a été soulevée.

## **9. SUIVI DU PLAN D'ACTION**

- École primaire Sans-Frontière : Mme Laveau demande si Mme Jacynthe Fortin a pu joindre l'école. Mme Fortin précise que c'est toujours à son agenda. Elle y reviendra sous peu.
- Formation d'un comité de vigilance pour la voie ferrée dans Vanier : Mme Laveau a envoyé un court texte à l'intention de la directrice de l'école Sans-Frontière pour qu'il soit intégré dans une infolettre aux parents.
- Projet de verdissement et de déminéralisation : Aucun développement n'est survenu sur ce projet.



## **10. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE**

### **Correspondance**

Ce sujet sera traité au point no 11 – Divers.

### **Bilan mensuel**

M. Mahamadou Sissoko mentionne que le bilan mensuel est de 1,239.32 \$.

### **Services de secrétariat**

#### **21-CA-13**

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ PROULX ET SECONDÉE PAR M. MULOPO NZAM BAKOMBO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de défrayer un montant de 85.00 \$ pour les services de secrétariat pour la 3<sup>e</sup> assemblée ordinaire du 16 mars 2021.

**ADOPTÉ**

## **11. DIVERS**

### **Suivi – Conférence des présidents.**

Ce sont les présidents des conseils de quartiers qui se sont réunis pour une rencontre tenue le 22 février 2021. Sur les 27 conseils de quartier, 14 présidents étaient présents. Cela faisait quelques années qu'il n'y avait pas eu de rencontre. Un autre rendez-vous similaire a été fixé pour l'automne.

Au cours de cette rencontre, il a été question de la couverture médiatique des enjeux des Conseils de quartier. Nous avons une journaliste qui nous a « pisté » pour savoir comment s'y prendre. Un comité de travail a été formé par quelques personnes présentes pour soumettre des propositions à la prochaine rencontre.

Nous avons fait un tour de table sur les principaux enjeux. Sur les 51 soulevés, il y a cinq thèmes qui revenaient, soit :

- La sécurité routière : 9 sur 51.
- Rythme des demandes de la Ville : 4 sur 51.
- Retour des demandes du réseau structurant et du tramway : 5 sur 51.
- Qualité de l'air : 2 sur 51.
- Projet Laurentia : 3 sur 51.

Ce sont les points qui touchaient plus d'un Conseil de quartier. Lors de la rencontre prévue à l'automne, il y aura une réflexion sur l'avenir des Conseils de quartier, alimentée par une série de questions du Conseil de quartier Saint-Roch.

### **Assemblée générale annuelle 2021**

Mme Laveau rappelle qu'il y a trois personnes en élection : M. Raynald Pelletier, M. Mulopo Nzam Bakombo et Mme Nicole Laveau.

Mme Alexandra Mauger précise qu'il y a un poste pour femme vacant et plus des postes cooptés vacants. Il faut compléter le même formulaire sur le site Internet de la Ville de Québec.

Mme Laveau fait remarquer qu'il y a une erreur sur la liste des membres qui devait être corrigée. Il avait été prévu, en novembre 2020, qu'elle avait un mandat d'un an et non Mme Gemma Drouin. Il y a eu une résolution spécifique à ce sujet. Mme Mauger précise que le

mandat de Mme Laveau expire au mois d'avril 2021. Les mandats de Mme Jacynthe Fortin et Mme Gemma Drouin expirent en 2022. Mme Laveau mentionne que tout est conforme.

Mme Laveau demande s'il est possible d'envoyer le bulletin de vote numérisé, une fois celui-ci dûment complété sur papier. Ce n'est pas tout le monde qui a la facilité de compléter le formulaire en ligne et de savoir si l'envoi a fonctionné. Mme Mauger précise qu'elle fera le suivi pour obtenir le formulaire papier.

Mme Mauger précise qu'il y aura une distribution d'un dépliant format 8 ½ x 11 pouces porte-à-porte dans l'Arrondissement des Rivières, environ 15 jours avant la tenue de l'Assemblée générale annuelle.

### **Comité politique – Participation publique**

Lors de la conférence des présidents, Mme Laveau précise qu'il y a eu une longue discussion à ce sujet. Il y a eu des questions touchant la participation publique des citoyens, etc. Mme Laveau demande s'il y a un intérêt pour former un comité de travail pour réfléchir et améliorer le processus pour les deux parties? Elle hésite à s'impliquer.

Mme Laveau fait la lecture d'un texte.

Mme Laveau donne un exemple de questions : *Avez-vous été invité à vous prononcer sur une quelconque révision des fonctionnements des Conseils de quartier et des moyens à notre disposition afin de mieux nous utiliser dans l'écosystème municipal? C'est une bonne réflexion.*

Voici un autre exemple : *Êtes-vous au courant que les budgets d'initiative des Conseils de quartier n'existent plus depuis plusieurs années? Mme Mauger précise qu'à sa connaissance, ces budgets existent déjà.*

Mme Mauger précise également que la nouvelle politique de participation publique a fait l'objet d'un communiqué de presse et ce fut un processus de consultation publique complet.

Mme Laveau précise qu'elle se donne un temps de réflexion. Elle n'aime pas la politique de participation citoyenne qui a été votée et nous devons vivre avec cette politique pour encore 10 ans. Il a fallu deux ans pour son adoption. Par contre, le Conseil de quartier a eu un mois pour y réfléchir.

### **Comité de sécurité et de sûreté portuaire**

Mme Laveau précise qu'elle a été invitée à une rencontre qui aura lieu le 17 mars 2021 avec M. Daniel Guay. Il y a 5 à 6 personnes dont au moins deux personnes provenant de Conseils de quartier. Cela concerne le projet Laurentia, mais traité de façon beaucoup plus large.

Elle aimerait participer à cette rencontre avec un rôle d'observatrice où elle pourrait prendre la parole de temps en temps.

### **Résolution pour un BAPE présentée au Conseil municipal de la Ville de Québec du 15 mars 2021**

Mme Laveau a transmis aux membres du Comité le lien Internet de la rencontre du Conseil de Ville du 15 mars 2021, pour entendre les échanges à ce sujet. Deux conseillers ont soumis une résolution pour que le Conseil municipal de la Ville de Québec demande au Gouvernement du Québec de faire un BAPE. La résolution a été battue : 9 pour; 12 contre.

Mme Laveau mentionne que le maire de Québec, M. Régis Labeaume, a laissé ses conseillers voter librement sur la résolution demandant la tenue d'un BAPE. Neuf conseillers ont voté pour la résolution :

- Jean Rousseau – District du Cap-aux-Diamants
- Raymond Dion – District de Loretteville – Les Châtel
- Patrick Paquet – District de Neufchâtel - Lebourgneuf
- Suzanne Verreault – District de Limoilou
- Jérémie Ernould – District de Robert-Giffard
- Geneviève Hamelin – District de Maizerets - Lairer
- Pierre-Luc Lachance – District de Saint-Roch – Saint-Sauveur
- Jean-François Gosselin – District de Sainte-Thérèse-de-Lisieux
- Stevens Melançon – District de la Chute-Montmorency - Seigneurial

## 12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est levée à 20 h 37.

---

Mme Nicole Laveau  
Présidente

---

Mme Gemma Drouin  
Secrétaire